



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 2 mars 2009***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/03/2009

**D - 20090123**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 2 mars Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Sarah BROMBERG, Mme Martine DIEZ,

***Acquisition d'un central téléphonique. Autorisation.  
Signature.***

M. Jean-Charles PALAU, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La prochaine installation des services de la Direction Générale de l'Aménagement (DGA) dans ses nouveaux locaux situés au 57 cours Pasteur nécessite la mise en place d'un nouveau système de téléphonie.

Destiné à améliorer l'accueil du public et à s'intégrer dans l'architecture téléphonique globale de la Ville de Bordeaux, la solution technique retenue garantit, à un coût d'usage maîtrisé, un haut niveau de qualité de service, une évolutivité des fonctions et des capacités. Elle est également prévue pour prendre en charge les services annexes émergents : communication unifiée, passerelle multimédia, connexion à un système de visioconférence, etc...

La société SPIE dans le cadre du marché de maintenance et d'évolution des autocommutateurs que la Ville de Bordeaux lui a confié, a la possibilité de fournir cet équipement dans les délais requis mais sa meilleure offre de prix reste supérieure de 5% au devis présenté par l'UGAP. Aussi, la Direction de l'Organisation et de l'Informatique vous propose d'acquérir pour un montant de 27 507,96 € TTC ce central téléphonique auprès de cette centrale d'achat en application des articles 9 et 31 du code des Marchés Publics.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser M. Le Maire :

- à procéder à l'acquisition du central téléphonique auprès de l'UGAP,
- à procéder au règlement de la commande dont les montants seront imputés sur le Budget de la Ville Rubrique 020, Article 2183.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mars 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Charles PALAU**

